

FORMATIONS SUIVIES EN FRANCE ET/OU A L'ETRANGER

1/ Baccalauréat ou équivalent

Année	Série ou intitulé complet	Académie ou Pays d'obtention	Mention obtenue

2/ Etudes supérieures (Classez ci-dessous les études suivies dans l'ordre chronologique)

Année universitaire	Intitulé exact du diplôme ou de la formation	Etablissement – ville - pays	Résultats		
			Admis (précisez la mention obtenue)	Ajourné	En cours d'obtention

Je certifie, sur l'honneur, l'exactitude des renseignements fournis.

Date :

Signature de l'étudiant :

Pièces justificatives à joindre au dossier complété (pour tous les étudiants) :

- Copie du relevé des notes du baccalauréat
- Copie des relevés de notes de toutes les années d'études post baccalauréat
- Copie du ou des diplômes obtenus (y compris du baccalauréat ou du titre d'accès aux études supérieures)
- Curriculum Vitae
- Lettre de motivation sur papier libre présentant votre projet professionnel
- Pour les étudiants issus d'un BTS ou d'un DUT :**
 - copies de l'avis de poursuite d'études
 - copie du relevé des notes avec, si possible, l'attestation de classement au sein de la promotion
- Pour les étudiants issus d'une CPGE :**
 - copie de l'avis du conseil de classe
 - copie du relevé des notes avec, si possible, l'attestation de classement au sein de la promotion

Important : Tout dossier illisible, incomplet ou déposé hors délai ne sera pas étudié par la commission. La notification de décision sera communiquée par courrier après examen par la commission pédagogique de la Licence demandée, au plus tard, dans un délai de deux mois à partir de la date de réception du dossier. La décision rendue sera valable uniquement pour l'année universitaire 2018-2019. En cas d'acceptation de votre demande par la commission, vous devrez procéder à votre inscription administrative selon les modalités détaillées dans la rubrique : <https://www.univ-jfc.fr/inscriptions-et-candidatures/sinscrire-en-licence>

Formation Continue : L'accès aux formations est également possible si vous êtes en activité professionnelle, en recherche d'emploi ou si vous avez interrompu vos études initiales depuis plus de 2 ans. Pour toutes ces situations, il convient de contacter le Service la Formation Continue par mail à l'adresse suivante : formation-continue@univ-jfc.fr

Les étudiants ou candidats étrangers doivent fournir tous les documents traduits en français et prendre contact le plus tôt possible avec le service des relations internationales pour les questions relatives aux formalités extra-pédagogiques en écrivant à : relations.internationales@univ-jfc.fr et/ou en consultant le site de l'INU Champollion : <http://www.univ-jfc.fr/international>